

UNE PHILOSOPHIE LIBÉRALE

Pour le gouvernement, réduire les dépenses publiques est une obsession qui confine à l'aveuglement idéologique. Il faut réduire encore et toujours les dépenses publiques, c'est-à-dire le montant moyen des pensions, les prestations sociales, les moyens alloués aux services publics, les salaires des fonctionnaires, les investissements publics.

Appliquée aux services publics, les agent-es des finances publiques ne le savent que trop bien, cette idéologie infernale signifie un service public moins présent et moins efficace, mais aussi des fonctionnaires moins payés et plus sous pression.

Appliquée aux systèmes de retraites, cela donne l'orientation du projet du gouvernement : il y aura plus de retraité-es mais la part de la richesse nationale (le fameux PIB, produit intérieur brut) consacrée aux retraites doit se stabiliser à 13,8 % voire baisser à l'avenir. Moins de moyens pour plus de besoins = des retraites qui baisseront globalement. Il n'est point besoin d'être un grand mathématicien pour le comprendre.

Cet aveuglement budgétaire n'est pas seulement injuste, il est intéressé ! Pour maintenir un niveau décent de pension dans un cadre régressif, les actifs seront incités à prendre des régimes complémentaires par capitalisation. Et ça tombe bien, les fonds de pension lorgnent avec gourmandise sur le modèle social français. Ils y voient de nouvelles parts de marché... Et le gouvernement entend bien les aider

spécial réforme des retraites !

Faisons battre le gouvernement en retraite !



Leurs arguments démentis par les faits...

Oui mais le PIB augmentera entend-on parfois. Certes, et avec lui le coût de la vie également. En clair, si la part des retraites est plafonnée à 13,8 % du PIB, la valeur réelle moyenne des pensions baissera puisque, ne l'oublions pas, il y aura davantage de retraités !

Oui, mais il le système sera universel et personne ne peut être contre un système universel nous disent les porte paroles du gouvernement. Si, lorsque l'universalité est synonyme d'harmonisation vers le bas et qu'elle fait le lit de mécanismes privés que ne s'adresseront qu'à celles et ceux qui en ont les moyens, ça n'est pas un système universel. Et ça l'est d'autant moins que, déjà, le gouvernement a annoncé des dispositions spécifiques en faveur des policiers et des militaires... Oubliant ainsi très fâcheusement qu'ils bénéficient des dispositions du code des pensions civiles et militaires, comme les autres fonctionnaires

d'État qui, eux, seraient pourtant reversés dans le nouveau régime prétendument universel. Comprenez qui pourra.

Oui, mais on va sauver le régime par répartition jurent-ils une main sur le cœur, l'autre dans notre portefeuille. Que nenni... Il s'agit d'instaurer une répartition affaiblie pour toutes et tous, de constituer un socle minimum. Pour le maximum, chacun se débrouillera en fonction de ses moyens.

Oui mais il y aura des gagnants à cette réforme. De vrais faux gagnants eût été plus honnête. Et, surtout, une grande majorité de perdants.

Oui mais il y aura une retraite minimum à 1 000 euros, soit 85 % du SMIC aventurent nos libéraux à bout d'argument. 85 % du SMIC, c'était une promesse, non réalisée, de la réforme Fillon de 2003. Mais surtout, précisons que compte-tenu de la mécanique générale de ce projet, il y aurait beaucoup plus de bénéficiaires de ce nouveau « minimum vieillesse » qu'actuellement puisque, de manière générale, le niveau global moyen des pensions baisserait...

Pensions et fonctionnaires

Pour les fonctionnaires d'État, ce projet est synonyme de fin du code des pensions civiles et militaires, adossé au statut des fonctionnaires que le gouvernement s'emploie à déconstruire méthodiquement avec sa loi sur la transformation de la fonction publique. Adieu les 75 % calculés sur le traitement indiciaire des 6 derniers mois et bonjour le calcul incertain d'une pension sur l'ensemble de la carrière. Sachant que celle-ci est déjà pénalisée par le manque de reconnaissance des qualifications et par un point d'indice congelé...

Retraites et femmes

Les femmes grandes gagnantes ? Les inégalités actuelles sont déjà plus importantes que les inégalités de salaires, déjà injustifiées. Et avec l'allongement de la durée de cotisation, l'âge pivot, la persistance des inégalités salariales et des carrières « hachées » ou encore la possibilité de répartir les nouvelles majorations pour enfant entre le père et la mère, les gagnantes virtuelles ont de fortes chances d'être des perdantes réelles...

Retraite et santé

Rappelons s'il est encore nécessaire que le gouvernement avec l'âge pivot veut contraindre les travailleurs et les travailleuses à rester plus longtemps dans la vie active.

N'est-ce pas une hérésie au regard des difficultés que les jeunes rencontrent à rentrer dans la vie active ?

En outre, il est avéré que l'espérance de vie en bonne santé est de 64,5 ans pour les femmes et 63,4 ans pour les hommes. Une progression de 10 mois pour les hommes et un recul de 5 mois pour les femmes par rapport aux chiffres de 2017. Les retraités risquent ainsi de ne pas profiter très longtemps de ce temps bien mérité après une vie de labeur ! Et, au cours de leur vie active rallongée, cela pèsera sur leur santé, et par conséquent

sur les dépenses de santé...

Retraite et droits familiaux, les femmes encore perdantes!

Si d'aucun-e a osé dire que « si on est au SMIC il ne faut peut être pas divorcé », le projet Delevoye met à mal les protections qui existaient pour les femmes ayant eu des enfants. Notre société conservatrice prône pourtant la natalité. Or, cela peut être pénalisant pour les femmes dans le monde du travail d'avoir des enfants. Nous connaissons toutes et tous des exemples dans le public ou le privé. Et bien, avec la retraite Delevoye ça continuera : exit la prise en compte de la maternité puisque la majoration de pension de 5% attribuée dès le premier enfant pourra être répartie entre les deux parents. C'est en plus bien moins que ce qui était prévu dans le précédent système:

- 4 trimestres au titre de la maternité et 4 trimestres au titre de l'éducation
- majoration pour les parents d'au moins trois enfants.

Encore une minoration des droits et à cela s'ajouterait la réversion réduite comme peau de chagrin. Les femmes grandes gagnantes... et la marmotte elle met le chocolat dans le papier alu !!!

Le contre-exemple suédois

Souvent citée en exemple, la Suède a ceci de « rassurant » qu'elle n'est pas la Grande-Bretagne... Mais avec la réforme de 2001, les suédois sont passés d'un système qui leur garantissait une retraite valant 65 % du salaire moyen sur les quinze meilleures années à un système moins lisible et moins généreux. Ainsi, une baisse dans les pensions a été constatée pour 92 % des femmes et 72 % des hommes nés entre 1938 et 1945... Au surplus, les femmes perçoivent 68 % du montant des retraites des hommes.

Le système contribue à augmenter les

inégalités et ne fait pas de distinction entre les différentes situations professionnelles. Quant à la valeur des points, elle ne prend pas en compte les différences significatives d'espérance de vie selon les catégories d'emploi. Et surtout, elle fluctue au gré de la conjoncture économique. En 2010, 2011 et 2014, ce système a conduit à baisser les pensions. Vous avez dit « modèle » ?

Nos revendications

Un choix de société

Retraites, protection sociale, service public, ce gouvernement attaque tout de front et avec rapidité. Mais nous pouvons défendre un autre modèle de société plus juste, plus solidaire, moins inégalitaire et moins individualiste.

Le système de retraite par répartition est basé sur la solidarité intergénérationnelle. Il a fait ses preuves même si bien-sûr il est améliorable. Quant au Code des pensions, il est adossé au statut des fonctionnaires, donc basé sur des principes forts.

De même les réformes actuelles dont les agent-es des finances publiques subissent depuis trop longtemps les effets dévastateurs, ne sont que la traduction de ce libéralisme décomplexé et provocateur qui mine leurs missions, leurs emplois, leurs rémunérations, leurs droits, leurs conditions de travail et veut désormais s'attaquer à leur système de pension. Chacun-e sait aussi qu'une meilleure répartition des richesses permettrait de financer les besoins sociaux.

Financement des systèmes de retraites

Pensions des fonctionnaires

La pension des fonctionnaires ne serait plus calculée sur la base des 75 %

du traitement indiciaire brut des 6 derniers mois de carrière mais bien sur l'ensemble de la carrière professionnelle.

Quelques chiffres instructifs : en prenant 4 fonctionnaires ayant une carrière complète de 43 ans sans accrocs, en intégrant 100 % des primes, en se basant sur la valeur du point d'indice actuelle, et en prenant la valeur du point de retraite à 0,55 comme indiqué dans le rapport Delevoye, nous constatons des baisses de leur pension très substantielle alors que les paramètres de calcul sont plus que favorable.

Ainsi, tous les mois, un-e agent-e perdrait près de 450 €, un-e contrôleur-e près de 540€, un-e inspecteur ou un.e inspecteur principal.e près de 150€...

Ce projet a deux buts, nous faire travailler plus longtemps et faire baisser nos pensions afin que pour ceux et celles qui le peuvent fassent le choix de se tourner vers une complémentaire via les fonds de pensions qui lorgnent depuis longtemps sur le marché français qui était resté jusqu'alors inatteignable.

Emploi, temps de travail...

Moins il y a de personnes au chômage, moins il y a de personnes dans la précarité et plus les cotisations sociales rentrent (CQFD). C'est pourquoi la nécessité de faire baisser le chômage et de créer des emplois dignes et non au rabais doit être une priorité... Si le partage des richesses est une clé de la réduction des inégalités, le partage du temps de travail est aussi un axe possible. Le mouvement séculaire de baisse du temps de travail s'est accompagné d'une hausse du niveau de richesses : poursuivre ce mouvement est l'une des orientations nécessaires à mettre en œuvre..

Du travail pour toutes et tous, avec des salaires dignes pour vivre et non survivre, la réduction du temps de travail pour chacun et chacune pour vivre mieux et plus longtemps cette équation multifactorielle est possible à condition de changer de dogme..



Conclusion

Ensemble rejetons ce projet de réforme des retraites vendu comme une mesure de simplification, d'égalité...

A la DGFIP, la simplification se décline de façon systématique à une baisse des moyens. Pour nos retraites, la simplification libérale se traduira par le passage à un système de capitalisation encore plus inégalitaire et moins juste. Dans chacun des cas, ceci est insupportable et injuste.

Ensemble faisons le choix de nous battre pour la pérennisation du système par répartition en améliorant son financement car « de l'argent il y en a, aux Finances on sait cela » !